



Assises de l'éolien en Morvan

Saint Brisson le 27 novembre 2017

Auditorium de la Maison du Parc Régional du Morvan 16 à 19h

Communiqué de presse

Morvent en Colère, association de défense du patrimoine naturel du Morvan des grands lacs s'interroge sur le bien-fondé de la mise en place de ces sites industriels d'éoliennes, et en particulier celui projeté à Saint Léger Vauban.

A l'évidence tout un chacun est favorable aux énergies renouvelables, qui plus est, celle liée au vent. Alors, voir émerger des projets de « fermes » éoliennes est une promesse qui semble fortement positive.

La déferlante de projets éoliens dans nos régions prend des proportions maintenant visibles. Chacun peut apprécier ce qu'est une éolienne, a minima quant à son impact dans les paysages. Pour autant disposons-nous des critères de compréhension liés à cette industrie ? Cette industrie répond-t-elle au besoin urgent de voir notre pays développer son parc d'énergies renouvelables ?

Découvrant le « parc éolien » qui nous concerne (6 à 8 éoliennes de 3.5MW de 200m de hauteur sur la commune de St Léger Vauban dominant le lac de Saint Agnan) l'association Morvent en Colère s'interroge :

- Pourquoi le projet n'a-t-il été connu de tous et en particulier des communes les plus impactées que 18 mois après sa naissance ?
- Comment un conseil municipal peut, à lui seul, engager, peut être malgré lui, une réalisation qui va impacter plus de vingt communes alentours ?
- Comment un maire peut-il à la fois organiser un vote communal sur l'acceptation ou non de « pré études sur la faisabilité d'un parc éolien » tout en étant propriétaire de parcelles devant recevoir le projet ?
- Comment et pourquoi les industriels de l'éolien parlent-ils de « pré études », laissant penser que l'engagement ne serait définitif qu'après celles-ci, alors que le désengagement n'est plus possible pour les mairies et propriétaires fonciers une fois signé l'accord sur ces pré études ?
- Comment la communication inter communale fonctionne-t-elle quand elle se trouve freinée par des découpages administratifs que sont les départements ?
- Comment et pourquoi l'immobilier est-il impacté par ce type de projets ?
- En quoi l'énergie éolienne produit-elle une énergie verte ?

MorVent en Colère

Association pour la défense du patrimoine naturel du Morvan
des Grands Lacs (association loi 1901 n° W581000786)

Mairie - 58230 SAINT-AGNAN
morventencolere@gmail.com

- En quoi ces installations industrielles impactent-elle ou non la santé des êtres vivant alentour ?
- Comment la faune et les paysages sont-ils considérés dans cet enjeu ?
- Qui profite et comment de ces réalisations ?
- L'état qui légifère dispose-t-il d'un retour d'expérience actualisé sur les bénéfices financier, écologique, patrimonial ?
- ...

Pour conduire cette réflexion notre association organise une table ronde le 27 novembre prochain.

Nous réunissons autour de la table des penseurs, des politiques, des scientifiques, connus par leurs travaux ou leur implication sur le sujet des énergies renouvelables

Nous invitons les responsables politiques et les institutions administratives de la Région. Sont aussi conviés les acteurs du tourisme, de l'immobilier, et les associations locales constituées pour agir face aux différents projets éoliens (départements 21/58/71/89)

MorVent en espère à travers cette manifestation enrichir de manière argumentée le débat autour de l'éolien. En y conviant les personnalités régionales, nous souhaitons permettre à tous les acteurs de disposer d'un argumentaire éclairé face aux choix de société qu'ils engagent. En invitant aussi les associations locales, nous formulons le vœu de voir ce débat ne plus être traité au seul niveau communal, mais de participer à la mutualisation des connaissances.

L'ampleur des sujets soulevés par ces réalisations industrielles ne permet pas d'explorer toutes les composantes de ce sujet et les interrogations qu'il suscite en une seule conférence, mais MorVent en Colère s'engage à poursuivre cette démarche dans un débat riche et long..

Après 5 mois d'existence MorVent en Colère réunit à ce jour plus de 150 adhérents. Notre association d'hommes et de femmes responsables a pour volonté de ne pas subir des décisions inappropriées voire absurdes.

MorVent en Colère

Association pour la défense du patrimoine naturel du Morvan
des Grands Lacs (association loi 1901 n° W581000786)

Mairie - 58230 SAINT-AGNAN
morventencolere@gmail.com